

215C0088
FR0000121881-OP031-E02

19 janvier 2015

Résultat définitif de l'offre publique d'échange visant les titres de la société.

HAVAS

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 13 janvier 2015, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'échange initiée par les sociétés Bolloré SA¹, Compagnie du Cambodge¹ et Société Industrielle et Financière de l'Artois¹ visant les actions et les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables émis en 2008² (« BSAAR ») de la société HAVAS, elle a reçu en dépôt (i) 152 428 999 actions HAVAS, et (ii) 2 534 909 BSAAR HAVAS.

Au total, M. Vincent Bolloré est en mesure de détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, (i) 301 951 397 actions HAVAS représentant autant de droits de vote, soit 72,81% du capital et des droits de vote de HAVAS³, et (ii) 2 534 909 BSAAR HAVAS, soit 87,41% des BSAAR visés par l'offre⁴.

Il est rappelé que l'offre publique visant les titres HAVAS a une suite positive, la condition minimale requise en application de l'article 231-9 I du règlement général – à savoir l'obtention à l'issue de l'offre d'au moins 50% du capital et des droits de vote de HAVAS – étant satisfaite.

Il est précisé que (i) 75,64% environ des actions et BSAAR HAVAS apportés à l'offre seront échangés contre des actions existantes Bolloré⁵ détenues par les sociétés Compagnie du Cambodge et Société Industrielle et Financière de l'Artois, et (ii) 24,36% environ des actions et BSAAR HAVAS apportés à l'offre seront échangés contre des actions nouvelles émises par Bolloré⁶.

2. Euronext Paris publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre ainsi que les dates et conditions de l'admission des actions nouvelles Bolloré sur Euronext Paris⁷.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément à l'article 232-4 du règlement général.

¹ Contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré.

² Le prospectus relatif à une émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) (les BSAAR ayant été détachés desdites obligations émises, le 8 février 2008) a été visé par l'Autorité des marchés financiers, le 10 janvier 2008, sous le n°08-003.

³ Sur la base d'un capital composé de 414 710 950 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Sur la base d'un nombre total de 2 899 921 BSAAR HAVAS visés par l'offre.

⁵ Correspondant à la remise de 209 155 000 actions Bolloré existantes.

⁶ Correspondant à la remise de 67 341 041 actions Bolloré nouvelles.

⁷ Il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire de Bolloré SA, qui s'est tenue le 27 novembre 2014, a approuvé les résolutions autorisant l'émission des actions Bolloré à remettre le cas échéant dans le cadre de l'offre.